

## NO. I—ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

### ART. I. — Grammaire française.

**Pédagogie.** — Condenser en quelques notions sobres, claires et bien enchaînées les principales règles, concernant le nom, l'adjectif, l'adverbe, le verbe... voilà le meilleur chemin au succès.

Vouloir trop détailler, en embrassant beaucoup et en multipliant les préceptes et les exceptions, sans méthode et sans ordre : c'est la voie ennuyeuse, monotone, fatigante et qui conduit droit à l'insuccès.

Les jeunes esprits, comme les jeunes estomacs, réclament peu, et souvent, du léger et du substantiel, capable d'être digéré, assimilé et utilisé plus tard.

Tâchons de refaire les règles grammaticales sous les yeux, par l'oreille des enfants, au tableau noir et sur leur cahier bien propre et bien soigné : ce travail leur plaît puisqu'il est comme le leur, et il leur sera toujours profitable.

#### I. — Le petit enfant.

1.

O pauvre petit être  
Qui dans le cœur fait naître  
L'amour et la pitié !  
O créature frêle,  
Ange qui n'a pas d'aile,  
Et point encore de pied !

2.

Petite tête aimée,  
Petit corps de pîgmée,  
Mesurable au compas,  
Petite voix chérie,  
Qui gazouille, qui crie,  
Et qui ne parle pas !

3.

Vois, le temps nous emporte !  
Quand ta main sera forte,  
Mes bras seront tremblants ;  
Et tes cheveux à peine  
Imiteront l'ébène  
Que les miens seront blancs...

4.

Mon fils, mon diadème,  
Combien, à ton baptême,  
J'ai prié pour tes jours!  
Combien, à chaque aurore,  
Pour toi je prie encore,  
Mon enfant, mes amours!

5.

En pleurant je te nomme...  
Mais, pour être honnête homme  
— Ecoute bien ce vœu! —  
Le Seigneur t'a fait naître;  
Si tu ne dois pas l'être,  
Retourne vite à Dieu!

DE BEAUCHÊNE.

**Remarques.** — M. de Beauchêne (1804-74) est resté célèbre par son "Histoire de Louis XVII" et l'"Histoire de Madame Elisabeth." En 1860, il publia le "Livre des jeunes mères," aimable recueil de poésies délicates et sentimentales qui méritent d'être lues.

Montrez au tableau comment il compose ces cinq strophes : 1. Petit être... ange... 2. Petite tête... petite voix... 3. ta main... tes cheveux... 4. baptême... prière du père... 5. honnête homme un jour... sinon : meurs enfant.

Expliquez les *mots* difficiles : amour, pitié, frêle, pigmée, compas, gazouille, etc... Qualifiez-les grammaticalement.

Prenez chaque *phrase*, et mettez-la en prose — au tableau : 1. "O pauvre petit être qui fait naître l'amour et la pitié dans le cœur!" Voilà un sujet *complexe*, "pauvre petit être, tu es"; puis l'exclamation "ô" et non pas "oh"; l'attribut est double, complexe aussi "amour et pitié"; "fait naître": met, place, produit "dans le cœur" des autres qui te voient et qui t'aiment.

"O créature frêle, tu es" faible apparence qui marque peu de solidité, comme le cristal ou la fleur. — "Ange," semblable à un ange, tel qu'on le peint ou le sculpte; mais l'enfant est "sans aile": singulier en poésie; "pas encor de pied" solide, ferme, apte à tenir debout et à marcher.

On verra, dans chaque strophe, que la poésie est plus légère, plus concise, plus vivante que la prose.

## II. — Babil des enfants.

I.

Le babil des enfants souvent n'explique rien,  
Mais s'il dit quelque chose, oh! comme il le dit bien!  
Et que de grâces l'accompagnent!

Primitif idiome, étranger à tout art,  
Billets de loterie, arrivés au hazard,  
Il en est quelques-uns qui gagnent

Et dans le coffret d'or où je garde enfermés  
 Les lettres, les bijoux, les riens les plus aimés  
 Que notre cœur jaloux butine,

Ma mémoire a placé ces petits mots charmants  
 Que nous avons un jour, comme des diamants  
 Cueillis à ta lèvre enfantine.

*Le même.*

**Remarques.** — Ces vers sont plus relevés et demandent plus d'attention, de réflexion, d'explication.

"Babil" (prononcez *l*), bavardage futile, inarticulé, sans suite ; — babillage, action de babiller ; babillard, qui aime à bavarder ; babillage, le fait de babiller.

"expliquer" éclaircir par d'autres mots ou un développement, et rendre raison d'un fait. Explication, Explicable..

"grâces," agréments, répandus dans les choses — comme aussi dans les personnes. De là vient cette locution : "Votre Grâce," titre donné en Angleterre à un duc ou à un prélat haut placé.

Il est ainsi facile d'étendre le vocabulaire des enfants, de les aider à entendre un texte en le voyant par le dehors, c'est-à-dire les mots et leurs dérivés.

## ART. II. — EXERCICES AU TABLEAU.

### I. — Adjectif qualificatif.

N.B.—Indiquez de vive voix — ou par écrit — les qualificatifs contenus dans le passage suivant.

Nous saluons la nouvelle saison : voici les fleurs mignonnes, le gazon verdoyant, le retour des oiseaux chanteurs dans les branches touffues. Bientôt, dans les sentiers silencieux, l'on voit éclore l'humble et timide violette, messagère aimée de la saison fleurie, premier né du riant printemps.

Enfants chrétiens, la suave modestie et l'innocence si aimable sont les plus adorantes fleurs de votre jeune âge. Cultivez-les avec une pieuse vigilance, à l'exemple de la Vierge très pure.

### II. — Adjectifs contraires.

N.B.—Posez l'un ou l'autre sous les yeux de la classe ; provoquez une réponse, par ordre d'élèves placés devant vous.

Beau — laid ; dur — mou ; flexible — raide ; petit — grand ; grossier — poli ; agréable — désagréable ; laborieux — paresseux ; adroit — maladroit ; droit — gauche, courbe ; gourmand — sobre ; nécessaire — superflu ; blanc — noir ; aimable — détestable ; cé-

leste — terrestre; matériel — spirituel; temporel — éternel; rapide — lent; content — mécontent; orgueilleux — humble; avare — prodigue; juste — injuste; fort — faible; imprudent — prudent; simple — double, rusé; bon — méchant; pieux — impie...

### Composition.

Le pigeon est beau, le homard est laid. Le bois est dur, le pain frais est mou. La baguette est flexible, le bâton est raide. Paul est petit, son frère est grand. L'enfant mal élevé est grossier, l'enfant bien élevé est poli; celui-ci est agréable, celui-là désagréable.

Soyez laborieux, car Dieu n'aime pas les paresseux. Emile est adroit, mais Gabriel est maladroit. On ne part pas du pied droit, mais du gauche; voilà une ligne courbe. Le chat est gourmand, l'âne est sobre. Le pain est nécessaire, le bonbon est superflu. Ce cheval est noir, l'autre est blanc... etc.

### III. — Sens des adjectifs.

N.B.—Il est bon de dicter — ou de mettre au tableau — un certain nombre d'adjectifs, placés les uns sous les autres, pour en déterminer le sens devant toute la classe.

Prenez, pour cela, un morceau à apprendre par cœur ou que l'on a étudié.

“Pauvre,” qui n'a pas de quoi se suffire; — qui inspire la pitié.

“petit,” qui n'a pas atteint toute sa dimension; — qui n'atteint pas la mesure ordinaire en quantité, en qualité, pour le rang, le mérite, les qualités du cœur et de l'esprit.

“mesurable,” qui peut être mesuré.

“forte,” qui a une puissance de résister, de pousser, capable d'effets.

“tremblant,” qui tremble, qui est remué par une suite d'oscillations.

“blanc,” qui rappelle plus ou moins la couleur dont le lait, la neige... offrent le type.

“honnête,” qui se conforme à la probité, au devoir, aux convenances.

— “Primitif,” qui a paru à l'origine et en garde un certain caractère.

“étranger,” qui est d'un autre pays, d'une autre famille; — qui n'a point de relation avec une personne ou de part à une autre chose.

“jaloux,” qui s'attache avec un zèle ombrageux à ce qu'il a à cœur; — qui voit avec ombrage un autre jouir de l'avantage qu'il désire pour soi-même.

“charmant,” qui a du charme, un agrément puissant qui captive.

## No II.—HISTOIRE DU CANADA.

## XIII. — Leçon.

Coueurs des bois et Trappeurs. — La Verendrye et ses fils. — Les successeurs de Mgr de Laval. — Guerre de la succession d'Autriche.

## I. — Coueurs des bois et Trappeurs.

Si le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta renferment, aujourd'hui, une population en majorité anglaise, il n'en est pas moins vrai que la gloire d'avoir découvert cette immense et fertile région appartient aux Canadiens-français. Ce sont eux qui l'ont parcourue en tous sens et y ont porté les premiers germes de la civilisation. Ce sont les missionnaires qui l'ont évangélisée. N'est-il pas à propos de rappeler ces faits à certains esprits étroits qui considèrent nos compatriotes comme des étrangers venus là à la dernière heure?

Québec et Montréal comptaient à peine quelques centaines d'habitants que déjà se formait, chez nous, la classe des coueurs des bois et des trappeurs. Elle se recrutait parmi les Français ou les gens nés au pays qui, épris des charmes de la vie sauvage, fuyaient la civilisation pour mener une vie d'aventures. La chasse, la pêche, la traite étaient leur unique occupation. Braves, hardis jusqu'à la témérité, ne reculant devant aucun danger, entreprenants, ils s'avancèrent très loin jusque chez les tribus de l'ouest canadien.

Nos gouverneurs s'émurent à bon droit de cet état de choses. En effet, une foule de jeunes gens, dès qu'ils peuvent manier le fusil, dédaignant les travaux des champs, quittent les postes français pour se faire coueurs des bois. Mais toutes les ordonnances des gouverneurs sont inutiles, le nombre de ces aventuriers ne fait qu'augmenter. Beaucoup même ne reviennent plus à la vie civilisée. Ils se fixent chez les sauvages, sont souvent admis dans leurs conseils, et, parfois, deviennent chefs de tribu.

En 1688, De Noyon, un Canadien né à Trois-Rivières, passait l'hiver chez les sauvages du lac des Bois, et donnait un récit détaillé de ses voyages.

L'histoire fait mention de plusieurs rapports sur l'Ouest canadien, adressés au roi de France. On y insistait sur l'importance de pousser les explorations de ce côté, sur les immenses avantages que la colonie retirerait du commerce des fourrures dans cette région. Mais une exploration de ce genre exigeait des sommes considérables d'argent que le roi n'était pas disposé à fournir, et tout le monde connaissait les obstacles innombrables qu'elle présentait. La gloire de cette découverte des pays de l'Ouest était réservée à La Verendrye.

## 2. — La Verendrye et ses fils.

Pierre Gauthier de Varennes de la Verendrye naquit à Trois-Rivières, en 1686. A dix-huit ans il faisait le coup de feu contre les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. En 1705 il prend part à une rude campagne à Terre-neuve. Il ne peut résister au désir de voir le pays de ses ancêtres et se rend en France. Il assiste à a bataille de Malplaquet, où il est couvert de blessures. Tout lui promettait une brillante carrière militaire en France, et cependant il revint au Canada pour y continuer sa vie aventureuse. En 1728 nous le retrouvons sur les bords du lac Supérieur, commandant du poste de Nepigon.

La Providence semblait l'avoir conduit là pour lui fournir l'occasion de se renseigner sur l'Ouest canadien. Aussi profita-t-il de son séjour à Nepigon pour obtenir des sauvages qui venaient de cette région, les détails dont il avait besoin. Son projet fut bientôt suffisamment mûri pour le soumettre au gouverneur Beauharnois qui l'approuva.

La Verendrye passa l'hiver de 1630 à 1631 à Montréal, occupé aux préparatifs de son grand voyage. Il s'agissait de s'associer quelques riches marchands, pour supporter les frais de l'expédition, de se procurer les marchandises destinées à faire la traite avec les sauvages. Au printemps tout était prêt, La Verendrye quittait Montréal avec trois de ses fils, de la Jemmerai, son neveu, et cinquante hommes. "Je pris, en passant à Missilimakinaw, dit notre héros, le Père Messaiger, Jésuite, pour notre missionnaire." Homme de foi, comme tous ceux qui ont fait notre histoire si belle, La Verendrye et ses compagnons ne voulaient pas entreprendre un long et périlleux voyage sans s'assurer le ministère du prêtre. Puisse notre jeunesse ne jamais perdre de vue de si beaux exemples!

Il nous est impossible de suivre La Verendrye et ses fils pendant leurs quinze années d'explorations. Ils bâtirent des forts un peu partout : Saint-Pierre (lac de la Pluie), Saint-Charles (lac des Bois), Maurepas (rivière Winnipeg), la Reine (rivière Assiniboine), Dauphin (lac Manitoba), Rouge (ville de Winnipeg). Ils découvrirent, pour l'honneur du nom français, tout l'immense pays qui s'étend entre les lacs Supérieur et Winnipeg et les montagnes Rocheuses. Ces héros furent sans doute dignement récompensés? Hélas! non. Le père fut en butte aux plus odieuses calomnies de la part de ses ennemis. Il mourut presque subitement, à Montréal, le 6 décembre 1749, au moment où il se préparait à entreprendre de nouveaux voyages. Ses fils ne furent pas mieux traités. Le gouverneur de la Jonquière, avare sordide, et l'intendant Bigot, concussionnaire infâme, refusèrent de reconnaître leurs services et de leur confier le plus petit poste dans l'Ouest. L'histoire est plus juste, et place La Verendrye et ses fils parmi les plus grands explorateurs de notre pays. Honneur à ces héros qui sacrifièrent leurs biens, leur avenir, leur vie pour le drapeau français!

### 3. — Les successeurs de Mgr de Laval.

Mgr de Saint Vallier, successeur du premier évêque de Québec, gouverna son immense diocèse de 1688 à 1727. On lui doit la fondation de l'hôpital général de Québec (1693) et du couvent des Ursulines, à Trois-Rivières (1697), de même que de sages ordonnances pour mettre l'église du Canada sur le même pied que les églises de France. Ses dernières paroles, adressées aux religieuses qui l'entouraient, peignent bien ce grand cœur: "Mes filles, oubliez-moi après ma mort mais n'oubliez pas mes pauvres."

Mgr de McNay, troisième évêque de Québec, retenu en France par ses infirmités, ne vint pas au Canada.

Son successeur, Mgr Dosquet, devint évêque titulaire en 1734, pour n'occuper son siège que cinq ans.

Mgr de L'Auberivière, cinquième évêque, n'avait que vingt-huit ans quand il reçut ses bulles. Pendant la traversée il soigna avec un dévouement sans bornes des malades atteints de la fièvre. Ce dévouement lui coûta la vie, il mourut quelques jours après son arrivée à Québec. Le peuple lui donna spontanément le titre de martyr de la charité.

Le dernier évêque de la domination française fut Mgr de Pontbriand, sacré en 1741. Comme son prédécesseur, il fit preuve d'un dévouement à tout épreuve en soignant des pestiférés. Le bombardement de Québec par les Anglais le força à se retirer à Montréal, il y mourut en 1760.

### 4. — La guerre de la succession d'Autriche.

La guerre de la succession d'Autriche (1741-1748) eut son contre-coup au Canada. Les Anglais de la Nouvelle-Angleterre en profitèrent pour s'emparer de Louisbourg, capitale du Cap-Breton. Le colonel William Pepperell et le commodore Peter Warren avaient, sous leurs ordres, plus de cinq mille hommes, lorsqu'ils se présentèrent devant la ville pour l'assiéger. Duchambon, gouverneur de la place, n'avait que quatorze cents soldats. On pouvait s'attendre, cependant, à une résistance longue et opiniâtre de leur part. Malheureusement la sédition régnait parmi eux, depuis six mois, grâce à l'infâme Bigot, commissaire ordonnateur, qui refusait de payer leur solde. Duchambon se vit forcé de déposer les armes, le 15 juin 1745, après une résistance de quarante-neuf jours. Les Anglais, au mépris des termes de la capitulation, pillèrent les couvents et profanèrent les chapelles de la ville.

L'année suivante, la France veut reprendre Louisbourg. Elle envoie au Canada le duc d'Anville à la tête d'une flotte portant trois mille hommes. Le manque d'entente parmi les chefs et de violentes tempêtes font manquer l'expédition, et coûtent la vie à deux mille cinq cents hommes.

Ce désastre devait être suivi d'un autre. Au printemps de 1747 le marquis de la Jonquière partait de France, avec une flotte considérable chargée de troupes et de marchandises destinées au Canada. Au Cap Finistère (côtes d'Espagne) il rencontra dix-sept vaisseaux anglais. Le combat dura cinq heures et se termina par la défaite des Français. De la Jonquière fut fait prisonnier et dut passer deux ans en Angleterre.

Le traité d'Aix-la-Chapelle vint heureusement faire cesser la guerre (1748), et rendre le Cap-Breton à la France.

A consulter. — "L'Ouest Canadien," par l'abbé Georges Dugas. — "Les Evêques de Québec," par Mgr H. Têtu.

#### Plans.

1. *Esquissez la vie des Coureurs et des Trappeurs.*

- I.—Début. 1. Prétentions actuelles des Anglo-Saxons.  
2. La vérité historique.  
3. L'origine, la provenance de cette classe d'hommes.

- II.—Milieu. 1. Leurs desseins et leurs aspirations.  
2. Leur genre de vie ou occupations.  
3. Leurs mœurs, leur ingérence chez les Indiens.

- III.—Fin. 1. Documents historiques établissant les faits.  
2. L'indécision des ministres du roi de France.  
3. Résultats moraux, religieux, patriotiques.

1. *Portrait de La Vérendrye et de ses fils.*

- I.—Début. 1. Origine, âge, intentions.  
2. Départ : qualités et antécédents.

- II.—Milieu. 1. Détails des faits en les condensant.  
2. Entourage, aides, labeurs, vertus.

- III.—Fin. 1. Conséquences : découvertes, patriotisme.  
2. Mérite et valeur : jugement de l'histoire.

### NO III.—ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

**Pédagogie.**—La première classe (V. p. 12, 46, 80).

3. **Emploi du temps.**—Cet emploi étant bien déterminé, observez-le. Sous aucun prétexte, n'y changez rien. Ayez-le présent sous vos yeux ; sachez quels livres prendre en classe, quel devoir donner, lequel recueillir : rien n'assure le respect du maître, la discipline, comme sa parfaite régularité.

La logique des enfants est impitoyable, et juste : vous n'avez pas le droit de leur commander que si vous connaissez la manœuvre.

**Conclusion**—Un professeur n'est pas un *fonctionnaire*. Avant sa classe, après sa classe, il appartient à ses élèves.



Avant, il se réservera quelques instants pour se remémorer ce qu'on va faire; arrivera toujours plus instruit que ses élèves sur tous les points.

Après, il faudra se souvenir de ce qui a été fait, en vue de garantir ce que l'on fera, afin de cultiver les aptitudes et d'enrichir l'esprit.

(A suivre.)

ART. I. — SUJETS A ETUDIER. (V. p. 80.)

II. — Un grand homme.

Supposons qu'il soit question — non plus d'un littérateur, d'un auteur, d'un écrivain — mais d'un découvreur comme J. Cartier, La Vérendrye..., d'un fondateur comme Champlain, Maisonneuve..., d'un guerrier, comme Dollar, Iberville, et même Riel, — comment procéder pour concevoir, développer et achever son portrait?

La marche est sensiblement la même que celle que nous avons tracée, p. 80, 81, 82. Nous allons néanmoins présenter aux élèves une esquisse moins complexe et plus adaptée au succès d'un devoir d'examen public ou de classe.

1. **Son enfance.** — Elle exige que l'on se rappelle les ascendants, père et mère, ancêtres, — si l'on peut —; le pays ou le milieu; la parenté, s'il y a lieu; — l'éducation et ses résultats; les qualités naissantes du héros et ses dispositions morales, son caractère qui se dessine.

2. **Sa jeunesse.** — Premières tentatives... essais... insuccès ou réussite... déplacement ou voyages... Son entourage, hommes qui le comprennent, l'encouragent, le forment, le protègent... Les qualités et les vertus.

3. **Son âge d'homme.** — "L'intelligence": son jugement et ses desseins, ses projets... sa réflexion, son sang-froid... "La volonté": ses intentions, ses décisions, ses résolutions, ses entreprises hardies, leur organisation, leur développement, leur succès heureux ou malheureux... "Le cœur" ou le courage, la vaillance, la longanimité, péril et souffrances, mais tenacité et persévérance.

Théâtre de ses luttes, de ses conquêtes; causes, personnages qui le secondent ou le contrecarrent: victoire ou défaite?... Son crédit et son prestige: ses œuvres en résumé.

4. **Ses dernières années.** — Heureuses honorées, glorieuses... ou pénibles, entourées de silence, de jalousie, d'attaques, d'abandon... Sa sérénité ou ses abattements... Sa foi religieuse et sa fin.

5. **Jugement de la postérité.** — A-t-il glorifié son pays? Peut-on le comparer à des héros anciens ou modernes... Quelle justice lui a-t-on rendu ou de quelle injustice est-il la victime dans sa tombe et dans sa mémoire?... Quel rang lui assignez-vous dans votre jugement, estime, admiration, amour?...

N.B — En traitant un sujet de ce genre, écrivez une "introduction ou préambule" court, clair, pour amener les phases de la vie du personnage. Puis, vous

composerez — sans aucun sous-titre — l'enfance, la jeunesse... sans oublier de formuler votre opinion ; toutefois n'usez point, nulle part, de la première personne "je ou moi," mais de la troisième.

#### A. — ESSAI D'INTRODUCTION.

##### Jacques Cartier.

Au matin de mai où Jacques Cartier commande de lever les ancres et de déployer les voiles, Colomb dort dans la tombe, alors enveloppée d'ombres et de silence, depuis si admirée et si glorieuse. Diaz, Améric Vespuce, Magellan, grands tous trois, ne sont plus ! Moins illustres, Cortez et Pizarre déclinent et vont disparaître.

L'astre de Cartier monte à l'horizon, s'élève à son zénith. D'un œil jaloux il le fixe, il le suit, tressaillant d'espérance. Il ambitionne, intrépide et courageux capitaine, de doter sa patrie de "terres neuves," son roi chevalier d'un domaine, d'une "Nouvelle-France," aussi vaste et aussi riche que les conquêtes des explorateurs de Charles-Quint. Gigantesque entreprise que peut seule rêver l'âme d'un héros, d'un Breton au caractère trempé de bravoure, de patriotisme, de foi religieuse ! Cette âme bat dans le poitrine du Malouin, qui va immortaliser sa race et son pays... etc.

#### B. — ESSAI DE MILIEU.

##### Christophe Colomb.

...Parmi ces grandes figures du XV siècle, Christophe Colomb occupe un rang d'honneur.

Son père, Dominique, établi à Gènes, supplée, en cardant des laines, à la modicité de ses revenus. Sa mère, Suzanne, est fille de Jacques Fontanarossa. Bien que d'origine modeste, tous deux comptent des nobles parmi leurs ancêtres.

Christophe naît en 1435 — cent ans avant le premier voyage de Cartier — et est baptisé à l'église Saint-Etienne.

Jeune encore, il manifeste une intelligence prématurément brillante et vive, et son père l'envoie à l'Université de Pavie... Bientôt, excité par les exodes de ses compatriotes, ébloui par le prestige des flots bleus de la Méditerranée, il rêve d'excursions lointaines et s'engage comme mousse sur un navire en partance. Il est dans la carrière des grands hommes des heures mystérieuses qui inaugurent la course qui les fait aboutir à la gloire.

Exposé aux aventures les plus périlleuses, l'adolescent navigue plusieurs années, sous les ordres de l'un de ses oncles : il fait l'apprentissage de l'art qui doit le rendre le plus illustre navigateur de son temps... etc.

## ART. II. — POÉSIES A ÉTUDIER.

## I. — La joie du Crucifié.

Cloué sur ce bois rouge enfoncé dans la pierre,  
Il meurt ; le sang du front se fige en sa paupière ;  
Le sang des mains se fige aux deux clous repliés ;  
Le sang du corps s'épuise et pend aux clous des pieds.

Plaie et douleur ! Et lui, Roi de gloire infinie,  
Il se tord, sur ce lit d'opprobre et d'agonie,  
Où la scif le tiraille, où son amour l'étend ;  
L'Agneau de Dieu se tait : son souffle est haletant ;  
La vie, au va-et-vient du souffle, se retire,  
Mais l'âme endure encor les affres du martyr ;  
Si le corps est broyé, l'âme est sous le pressoir ;  
L'âme est comme le ciel envahi par le soir,  
Et l'ombre en a chassé les étoiles divines.  
L'angoisse y roule ainsi qu'un torrent des ravines :  
Plus de paix pour le cœur de l'auguste banni,  
Il est triste à mourir, comme à Gethsémani.

Avant l'effort suprême et le coup de la lance,  
Toute peine l'accable et toute violence :  
Contre lui terre, ciel, enfer, se sont armés...  
"Oh ! Dieu ! pitié pour lui qui nous a tant aimés ;  
Oh ! Dieu ! c'est votre fils, si c'est notre victime ;  
Mêlez aux flots du fiel quelque douceur intime,  
Arrachez une épine au front penché vers nous ;  
Donnez un peu de joie à son cœur humble et doux" !

Essayez donc d'analyser ce début *descriptif et narratif* à la fois. N'est-ce pas vu et peint ? Regardez de près, et vous ne tarderez pas à pénétrer l'art et le procédé du poète. En effet, les *mots* seuls tracent la voie à l'analyse : "bois rouge... pierre ; sang du front... paupière ; des mains... clous ; du corps... pieds." — Puis, ces choses vues se résument en une exclamation : "Plaie et douleur !"

Continuez cet aperçu, de la même manière, la plume à la main — ou au tableau ; vous aurez sur "le Crucifié" une série de termes — et par là d'idées — que vous ne sauriez inventer vous-même. — Voyons "la joie."

Quoi ! la joie ? en l'abîme ou le péché le plonge !  
Quand à sa lèvre en feu la haine étreint l'éponge ;  
Quand sur les rocs rougis et de sang inondés,  
Les bourreaux, à deux pas de la croix, jouent aux dés ;  
Quand son âme agonise et que sa chair défaille ;  
Que, là-bas, il entend ricaner la canaille ;

Quand, aux lointains détours des siècles qui viendront,  
 Il voit passer, la haine au cœur, l'orgueil au front,  
 Ces longs troupeaux d'ingrats qui vont sans espérance,  
 Et crache sur la croix avec indifférence ;  
 Et là, ces chefs du peuple, aux rires grimaçants,  
 Hurlant leur hypocrite et lâche : "Allons, descends !"  
 Puis, debout sous la croix, le cœur percé du glaive,  
 Près de l'arbre de mort, sa mère, nouvelle Eve,  
 Expirant sans mourir, souffrant de ses douleurs  
 Et, sans parole, offrant le fiat de ses pleurs...

Superbe ! n'est-il pas vrai, cette tirade pleine de souffle et de vigueur?...  
 Le premier vers du paragraphe énonce seulement l'idée de "joie" dans l'âme de Jésus. Et aussitôt, il énumère avec une abondance de détails vrais et précis tout ce qui peut s'opposer à ce sentiment : il a recours au *présent*, à l'*avenir*, au *présent* encore, mais sous un autre aspect. Et l'on voit qu'il n'épuise point la série de ces obstacles à la "joie"...

Quoi ! la joie ? à cette heure, en cette âme écrasée,  
 Une goutte de ciel, d'éternelle rosée ;  
 Quand la nuit pèse au loin sur l'espace infini,  
 Et qu'un Dieu va crier : "Lamma Sabacthani !"  
 La joie !... Oh ! oui, Seigneur que cette goutte pleuve  
 En ce cœur d'où la vie a jailli comme un fleuve,  
 Et d'où, sur nous, la joie a débordé souvent :  
 La joie, à votre fils qui meurt, ô Dieu vivant.  
 ... ..  
 Oui, la joie : elle vint comme la foudre éclate ;  
 Sur le crucifié des Juifs et de Pilate,  
 Sur l'immortel mourant, qu'ils abreuyaient de fiel,  
 Tomba, mais non d'en haut, cette goutte de ciel.  
 Elle vint, en son cœur, comme un éclair intime,  
 Non de ceux qu'il aimait, mais d'une autre victime.  
 A son sanglot d'amour : "Père, pardonnez-leur !"  
 L'écho qui répondit vint d'une autre douleur :  
 D'un autre arbre sanglant, en ce désert de l'âme,  
 Monta ce cri, jaillit ce trait, luit cette flamme ;  
 Et ce fut l'humble adieu de l'un des deux bandits :  
 "Souvenez-vous de moi, dans votre Paradis !"

V. DELAPORTE.

Quelle charmante pièce philosophique, morale, religieuse ! — Reprenez votre analyse, et saisissez l'art de suspendre l'intérêt jusqu'au mot de la fin.

Demandez-vous pourquoi le poète mêle tant de termes concrets : "goutte... rosée... nuit... cœur... fleuve... foudre... fiel... éclair... sanglot... écho... arbre... désert... flamme..." à des idées abstraites, morales et surnaturelles ? Voilà le romantisme modéré et sobre, rehaussant les pensées et les sentiments par les sensations et par les images voyantes : c'est cela.

Reprenez ensuite toute la pièce, au point de vue de la versification, des règles et des rimes, etc... Ce sera une leçon pratique d'un très fructueux intérêt. N'oubliez pas le rythme de ces beaux vers.

## II. — Le baiser rendu.

Il s'est pendu dans l'ombre, au fond de la vallée,  
Où, le soir, les vautours s'abattent par volée,  
Où glapit le chacal, où le Cédron bondit;

Il s'est pendu, tremblant de haine et d'épouvante,  
Sans repentir du crime et de l'horrible vente,  
Aux branches du figuier que le Maître a maudit.

L'ingrat n'a pas voulu de la miséricorde!  
Il s'est pendu; son corps s'agite et tord la corde;  
L'arbre desséché craque aux brusques soubresauts;

Et sur les cailloux noirs fleuris de mousses vertes  
Le sang tombe; il jaillit des entrailles ouvertes;  
Des deux pieds allongés s'échappent deux ruisseaux.

Aux feux du jour qui monte et que le roc reflète,  
Ses dents claquent; il mord sa langue violette;  
De ses derniers hoquets tout l'arbre est ébranlé...

En ses yeux effarés la lumière est éteinte;  
Mais parmi les bruits sourds dont son oreille teinte,  
L'écho lui jette encor ces mots: "Tolle, tolle!"

S'il disait: "J'ai péché!..." Si d'un appel intime,  
Il murmurait: "Pardon!" vers la sainte Victime...  
Non!... Son crime, il l'a fait; son scrt, il l'a subi.

C'est l'heure; l'homme râle... Alors Satan s'approche;  
Sur le hideux visage où sa griffe s'accroche,  
Il se penche; il le baise et crie: "Ave, Rabbi!"

*Le même.*

Quelle antithèse avec le morceau qui précède et les vers qui suivent!... Et cependant, regardez bien encore, et, ces tercets vous paraîtront logiques, clairement enchaînés, superbement colorés... Quelle repoussante peinture!... Est-elle pour nous inspirer l'horreur du sacrilège, de la trahison, de la profanation? Elle atteint son but et réalise l'idée du poète.

## III. — "Voilà ton fils."

Jean était à la croix, près de la Vierge en pleurs;  
 Il partageait le deuil qu'il devait nous redire:  
 L'apôtre de l'amour fut témoin du martyre;  
 Seul des douze il connut les divines douleurs;  
 Seul prêtre, à cet autel de l'auguste agonie,  
 Il vit clouer son Maître, il vit couler son sang;  
 Il entendit l'appel du Juste au Tout-Puissant,  
 Et le pardon suprême et la plainte infinie.

Or, du haut de la croix, le doux Agneau de Dieu  
 Oubliait sa souffrance et songeait à la nôtre;  
 Jésus dit à la Vierge, en lui montrant l'apôtre:  
 "Femme, voilà ton fils." — Et ce fut son adieu.

Le Christ, roi conquérant de sa gloire immortelle,  
 Remonta dans le séjour qui ne doit plus finir...  
 Marie, en son exil, vivait de souvenir;  
 Et, chaque soir, la Croix se dressait devant elle;  
 Mais Jean, mettant le comble à tous les dons reçus,  
 Chaque matin, vers l'aube, en leur Cénacle intime,  
 Disait, en lui montrant l'adorable Victime:  
 "Femme, voilà ton fils." — Et lui donnait Jésus.

*Le même.*

Élégante amplification, paraphrase poétique d'une mémorable parole...  
 Un rien suggère beaucoup au savoir et au talent. C'est dire que le travail, préliminaire à de telles compositions, exige de longues années d'application, de lectures, de composition et d'essais. Nul n'est maître qu'à cette condition.

Qu'on explique donc ces poésies aux élèves, qu'on les tourne et retourne — en prose, — qu'on les analyse et dissèque pour en dévoiler les idées et leur ordonnance, enfin qu'on les confie à la mémoire, dans le dessein de les réciter d'abord en classe, de les déclamer ensuite en soirée littéraire.

## IV. — A Mgr Duhamel.

V

En tous sens des foyers de science surgissent,  
 Des horizons nouveaux s'ouvrent et s'élargissent  
 Vers son but notre race avance incessamment.  
 Quel fécond et superbe épanouissement!  
 Sur la scène, au prétoire, au rostre, dans la chaire,  
 Le verbe des aïeux, cette langue si chère,  
 Et pour qui nous avons si vaillamment lutté,  
 Cette langue d'amour, de force et de clarté,

Vibre avec tout l'éclat et tout le feu dont vivre  
 La parole ou le chant d'une nation libre.  
 O la fécondité du vieil esprit gaulois!  
 Vaincus, nous triomphons et nous faisons nos lois;  
 Notre forum, qu'emplit la foule souveraine,  
 Retentit des accents mâles des Démosthène;  
 Nos cathédrales ont leurs Litz et leurs Mozarts;  
 Et Paris, le Paris des lettres et des arts,  
 Si prodigue parfois d'encens et d'harmonie,  
 Mais qui pour ceux-là seuls qu'a marqués le génie  
 Fait raisonner sa lyre et brûler ses parfums,  
 Acclame nos sculpteurs, nos peintres, nos tribuns,  
 Redit l'écho divin des chants de nos poètes,  
 Exaltant les succès ou pleurant les défaites  
 De Celle qui, là-bas, devra rester toujours  
 Notre mère.

Où, pour nous resplendissent des jours  
 D'abondance, de paix, d'orgueil, d'espoir et d'aise.  
 Quel avenir nous est promis! quelle genèse!  
 Dans leur ascension vers le beau, vers le grand,  
 Rien ne peut arrêter les fils du Saint-Laurent.  
 Nulle race ne fut plus féconde et virile.  
 Hier encor, nous étions à peine neuf cent mille:  
 Nous serons, dans cent ans, vingt millions.  
 Nés d'un peuple chez qui bat le cœur des lions,  
 D'un peuple qui partout sème ou délivre,  
 Aux bords laurentins nous voulons faire vivre,  
 Sous le fier tricolore ou sous les fleurs de lis,  
 La France des Pasteurs, des Pascals, des Clovis.  
 Et, comme survécut cette France si belle  
 Aux cent coalitions qui fondirent sur elle,  
 Nous saurons résister à tout brutal effort  
 Tenté pour nous noyer ou changer notre sort;  
 Nous saurons déchirer tout drapeau tyrannique,  
 Et nous accomplirons sur le sol d'Amérique,  
 Pour la sainte Patrie et pour les saints Autels,  
 Des travaux glorieux, des travaux immortels  
 Comme tout ce qu'enfante une race choisie,  
 Immortels comme l'art, la foi, la poésie,  
 Comme tout ce qui porte, ô sublime unité!  
 Les empreintes de Rome et de la liberté!

## ART. III. — HISTOIRE D'ANGLETERRE.

## C. — Les Plantagenêts ou Angevins.

1. HENRI II (1154-89). — a) **Sa puissance.** Il est fils unique et reçoit par son père, Geoffroy, le titre de comte d'Anjou, du Maine et de Touraine; — par sa mère, Mathilde, le duché de Normandie et le royaume d'Angleterre; — par son épouse, Eléonore de Guyenne, le duché d'Aquitaine. Ainsi, il devient plus puissant que son suzerain — seigneur ou roi dont relève les fiefs d'un autre seigneur — Louis VII, roi de France.

b) **Lutte contre l'église** — *Thomas Becket*, fils d'un bourgeois de Londres, élève des légistes — juriscsultes — de Bologne (Italie), favori et chancelier — chef suprême de la justice, chargé de la garde des sceaux de l'Etat — du roi, Henri II, devint archevêque de Cantorbéry.

Par les "statuts de Clarendon" (1164), le roi s'attribue la garde et le revenu des évêchés vacants, — soumet aux mêmes services les vassaux ecclésiastiques que les laïques, — traduit devant les tribunaux civils tout ecclésiastique prévenu.

L'archevêque oppose à toutes ces violations de privilège une ferme résistance et défend les droits de l'Eglise: le roi l'exile. Il se rend en France, près de Louis, tandis que le pape Alexandre III menace d'excommunier Henri II. Celui-ci cède et se reconcilie avec son ancien ami. Thomas revient; mais il est assassiné par quatre chevaliers, à la porte de sa cathédrale. Il fut canonisé comme martyr, deux ans après, et l'on célèbre sa fête le 29 décembre. — Le roi pleura ce meurtre et se soumit à la pénitence. (1171).

c) **Conquête de l'Irlande** (1171). — Excommunié mais repentant, Henri II, en vue d'apaiser les révolutions politiques de l'Irlande, soumit le pays et le conquit à l'Angleterre. Cette annexion funeste devint pour la catholique nation une source de misères et de ruine.

d) **Dernières luttes et mort.** — Contre Guillaume d'Ecosse, Henri remporte une victoire et le fait prisonnier: l'Ecosse se déclare vassal de l'Angleterre.

Contre le roi de France, il réussit devant Rouen, et d'autres succès amène la pacification d'Amboise (1174).

Contre ses quatre fils, Henri Court-Mantel, Richard Cœur-de-Lion, Geoffroi et Jean Sans-Terre, soutenus par Philippe-Auguste, roi de France, il est impuissant et il meurt en les maudissant avec leur mère. Après avoir fait couler le sang innocent, il reste à la fois comme père, époux et roi malheureux.

2. **Richard Cœur-de-Lion** (1189-99). — L'aîné étant mort, il succède à son père. C'est un roi chevalier, brave et brutal, sabreur; poète hardi et caustique, spirituel. Il vendit tout, et partit pour la troisième croisade où il donna de magnifiques coups d'épée contre Saladin, qui lui valurent son surnom.



Il revint secourir ses Etats, attaqués par son jeune ami, devenu son rival, Philippe-Auguste et par Jean Sans-Terre. A son passage en Autriche, il est retenu prisonnier par le duc Léopold; mais l'empereur d'Allemagne, Henri VI, paie sa rançon. Il débarque en Angleterre en 1194.

Il se rend en France défendre ses duchés contre le roi: il est vainqueur à *Fréteval* (Vendômois) et à Gisors (1198).

L'année suivante, l'un de ses barons du Limousin ayant trouvé un trésor, Richard veut avoir le tout. Sur le refus du baron, il vient l'assiéger dans son manoir de Chalus. C'est là que périt le roi d'Angleterre d'un coup de flèche, à l'âge de 42 ans.

3. **Jean Sans-Terre** (1199-1216). — Jean, surnommé ainsi parce qu'il n'obtint aucune part des domaines paternels, succède à Richard, après une lutte contre Arthur de Bretagne, son neveu et fils de Geoffroi, qu'il emprisonne et fait assassiner (1203).

Sommé par son suzerain, Philippe de France, de comparaître à Paris pour se justifier devant la cour des pairs, Jean refuse. Alors, Philippe lui confisque la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Poitou (1204-06).

Lâche, débauché, Jean se brouille avec le pape Innocent III et se voit excommunié; mais il se soumet et se reconnaît vassal du Saint-Siège. Puis, les barons, prélats et bourgeois, ayant à leur tête le vertueux Langton, archevêque de Cantorbéry, lui imposent la *Grande Charte*, fondement des libertés anglaises: Jugement par les pairs, vote de l'impôt, liberté individuelle ou *habeas corpus*, privilège des clercs...

Affermi sur le trône, Jean veut, avec les alliés Othon IV d'Allemagne et Ferrand de Flandre, humilier Philippe-Auguste: il est battu complètement à Bouvines (Nord) 1214.

Infidèle à la Charte, les barons appellent Louis, fils de Philippe, au trône d'Angleterre. Jean meurt et son fils est proclamé roi (1216).

4. **Henri III** (1216-72). — Il est âgé de dix ans. Mais à sa majorité, en 1227, il révoque la Grande Charte. C'est un prince chaste, tempérant, prodigue d'aumônes, mais politique sans prévoyance ni fermeté.

Il déclare la guerre à Louis IX (saint Louis), qui le défait à Taillebourg et à Saintes (Saintonge), en 1242. Puis il épouse Eléonore de Provence.

Les barons soulevés lui imposent les *Statuts d'Oxford* (1258). Désormais, il y a un parlement, au moins tous les trois ans, avec un comité permanent de 24 membres auprès du roi.

Le roi viole ses promesses et l'on en vient à la guerre civile. Vaincu à Lewis par Montfort, comte de Leicester (1264), le roi est vainqueur à Evesham (1265).

Le Parlement est divisé en deux chambres: celles des *lords* et

celle des *Communes*: c'est l'origine du régime parlementaire, en Europe. Henri III ne survit que deux ans à saint Louis (1272).

5. **Edouard I** (1272-1307). — Fils unique du précédent, il conquiert à la couronne le Pays de Galles sur Llewellyn et David (1282-83) et donna à son fils aîné le titre — usage conservé — de *Prince de Galles*.

Il soutient, en Ecosse, Baillol contre Robert Bruce. Devenu vassal d'Edouard, Baillol se soulève et est vaincu à "Dunbar" (1297) et l'Ecosse est conquise. Mais elle s'insurge bientôt avec Wallace, qui est vaincu à "Falkirk" (1298), livré, mis à mort (1305).

Robert Bruce, petit-fils de l'ancien concurrent de Baillol, continue la résistance, quand meurt Edouard I (1307), surnommé le *Marteau des Ecosseis*.

6. **Edouard II** (1307-27). — Prince faible et incapable, il avilit le trône par ses débauches, se laissant gouverner par son favori gascon Gaveston, que décapitent les barons révoltés. Les deux Spencer, père et fils, ont le même sort.

Battu par Bruce à "Bannockburn," il perd l'Ecosse (1314). Il finit par abdiquer, après avoir lutté contre son épouse Isabelle de France, fille de Philippe le Bel; puis le roi est mis à mort. Son fils, Edouard III, lui succède.

(A suivre.)

#### ART. IV. — ANALYSES LITTÉRAIRES.

##### I. — Aspect du Ciel.

Il est temps d'élever nos yeux vers le ciel. Quelle puissance a construit au-dessus de nos têtes une si vaste et si superbe voûte? Quelle étonnante variété d'admirables objets! C'est pour nous donner un beau spectacle qu'une main toute puissante a mis devant nos yeux de si grands et de si éclatants objets. — "C'est pour nous faire admirer le ciel, dit Cicéron, que Dieu a fait l'homme autrement que le reste des animaux." — Il est droit et lève la tête, pour être occupé de ce qui est au-dessus de lui. Tantôt nous voyons un azur sombre, où les feux les plus purs étincèlent. Tantôt nous voyons, dans un ciel tempéré, les plus douces couleurs, avec des nuances que la peinture ne peut imiter. Tantôt nous voyons des nuages de toutes les figures et de toutes les couleurs les plus vives, qui changent à chaque moment cette décoration.

La première phrase pose *le sujet*, en manière de transition, de liaison avec ce qui précède ce morceau. — Naturellement, la seconde traduit l'idée de *cause*, de l'auteur, de l'architecte "puissant qui a construit... cette voûte," qualifiée aisément de "vaste et superbe." Notez le tour *interrogatif*, plus expressif que le tour affirmatif. Puis l'exclamation, encore plus forte: "Quelle... objets!" Ce dernier, trop général, est faible et vague. L'auteur le répète encore, dans

la phrase suivante, — comme plus loin le mot "couleurs": ce sont des négligences.

Au lieu de parler du ciel, — comme Châteaubriand, — il peint la stature de l'homme, à l'aide d'une *citation* de Cicéron. Les autres phrases développent la vision du ciel: "azur sombre, feux purs, douces couleurs, nuages," par l'homme. — Ce "nous voyons" est terne et froid; il eût mieux valu écrire "l'œil voit... aperçoit... contemple."

La succession régulière des jours et des nuits, que fait-elle entendre? Le soleil ne manque jamais, depuis tant de siècles, à servir les hommes, qui ne savent se passer de lui. L'aurore, depuis des milliers d'années, n'a pas manqué une seule fois d'annoncer le jour. Elle le commence à point nommé, au moment et au lieu réglés. "Le soleil, dit l'Écriture, sait où il doit se coucher chaque jour."

Par là il éclaire tour à tour les deux côtés du monde, et visite tous ceux auxquels il doit ses rayons. Le jour est le temps de la société et du travail; la nuit enveloppant de ses ombres la terre, finit toutes les fatigues et adoucit toutes les peines; elle suspend, elle calme tout, elle répand le silence et le sommeil. En délassant les corps, elle renouvelle les esprits. Bientôt le jour revient pour rappeler l'homme au travail et pour ranimer toute la nature.

#### FÉNELON.

Ici encore, la première phrase énonce le sujet à développer dans les deux paragraphes: "succession régulière des jours" — "des nuits."

L'idée de *jour* suggère celle du "soleil," de l'"aurore"; puis une citation du texte de l'Écriture. — L'idée de *nuit* amène celle des "ombres, du silence, sommeil, repos du corps et de l'esprit." — Puis la dernière phrase conclut, en rappeler l'idée de "succession"

Le *style* est simple, sans recherche, presque banal: c'est celui de Fénelon, qui écrit comme il pense et comme il parle. Le passage vaut par la sobriété et la liaison des pensées, beaucoup plus que par la forme.

## II. — L'éducation du chien

L'éléphant, le chien, le castor et le singe sont, de tous les êtres animés, ceux dont l'instinct est le plus admirable; mais cet instinct, qui n'est que le produit de toutes les facultés tant inférieures qu'extérieures de l'animal, se manifeste par des résultats bien différents dans chacune de ces espèces.

L'auteur a observé ces quatre animaux, avant d'écrire sa phrase: aussi il les associe ensemble. "L'instinct" est l'impulsion, le ressort intérieur qui détermine l'animal (et l'homme, parfois) à agir; — "le produit," le résultat, l'effet — des "facultés" du pouvoir naturel qu'ils ont de sentir, d'imaginer, de se rappeler (intérieures), — de voir, d'entendre, de goûter, de flairer (extérieures); ce sont plutôt alors *les sens*.

Le chien est naturellement, et lorsqu'il est livré à lui seul, aussi cruel, aussi sanguinaire que le loup; seulement il s'est trouvé dans

cette nature féroce un point flexible, sur lequel nous avons appuyé; le naturel du chien ne diffère donc de celui des autres animaux de proie que par ce point sensible, qui le rend susceptible d'affection et capable d'attachement, que l'homme ensuite a cultivé, nourri, développé par une ancienne et constante société avec cet animal, qui seul en est digne; qui, plus susceptible, plus capable qu'un autre des impressions étrangères, a perfectionné dans le commerce toutes ses facultés relatives.

Voilà une phrase solennelle, à la Buffon. Il y aurait lieu et aisance de la ponctuer tout autrement — 1. *Naturel* du chien .. seul.. cruel, sanguinaire, féroce .. — 2. Instinct d'attachement: "sentiment, que l'homme développe.. que le chien perfectionne dans son commerce" (contact, relations). 3. *Différence* avec les autres par ce "point flexible, sensible", à savoir l'éducation ou la domestication de chien.

Sa sensibilité, sa docilité, son courage, ses talents, tout, jusqu'à ses manières, s'est modifié par l'exemple, et modelé sur les qualités de son maître: on ne doit donc pas lui accorder en propre tout ce qu'il paraît avoir; ses qualités les plus relevées, les plus frappantes, sont empruntées de nous; il a plus l'acquis que les autres animaux, parce qu'il est plus portée d'acquérir; que loin d'avoir comme eux de la répugnance pour l'homme, il a pour lui du penchant; que ce sentiment doux, qui n'est jamais muet, s'estannoncé par l'envie de plaire, et a produit de la docilité, la fidélité, la soumission constante, et en même temps le degré d'attention nécessaire pour agir en conséquence et toujours obéir à propos.

*Cours sup. des Frères.*

BUFFON.

Nouvelle phrase entortillée, empesée, c'est trop. — 1. *Manière* dont s'opère l'éducation du chien "exemple et modèle", le maître; qualités... empruntées de nous" — 2. *Raisons* de ces effets: "il est plus à portée d'acquérir... son penchant pour l'homme... l'envie de plaire." — 3. *Résultats*: "la docilité, la fidélité, la constance, l'attention pour agir et obéir à propos."

Le style de Buffon est incolore et fade; il ne charme point. Que nous sommes loin de Chateaubriand, de Coppée et de tant d'autres...

## ART. IV. — LITTÉRATURE GRECQUE.

### II. — Période épique.

#### A. — L'Iliade: fond.

#### § IV. — Qualité de l'action. — B. Merveilleuse (v. p. 99).

1. Ce qui distingue l'épopée des autres genres de poésie, c'est le "merveilleux," c'est-à-dire l'intervention de la divinité dans les événements, son action sur la nature et sur l'âme des personnages. — Les Grecs croyaient à leur mythologie, comme nous croyons au vrai Dieu.

2. **Les dieux et les déesses.** — Les Grecs ont emprunté leurs divinités au monde *physique*, au monde *psychologique*, au passé *légalendaire*.

a) Ainsi le peuple conçoit **Zeus** comme "assemblant les nuages," comme "le père des fleuves," le "maître du tonnerre, qui ébranle la terre..." Poséidon est confondu avec la "mer divine," qui "entoure le globe"... etc.

— Le "zoomorphisme" ou adoration des animaux déplaît à l'âme antique des Hellènes: on ne trouve qu'un mot dans l'Illiade qui le retrace: "*Boopis*: aux yeux de vache," qualifiant **Hérè**.

3. **Les dieux sont des hommes**, avec la puissance et l'immortalité en apanage.

a) Ils le sont par leur "naissance," qui subit les mêmes lois que la nôtre, puisque la déesse **Ilithya** est accréditée pour présider à leur entrée dans la vie (19, 119).

b) Avec les "qualités du corps," comme la beauté (Aphrodite), la force (Arès), l'adresse (Héphaestos), l'agilité (Iris) — le poète, écho des croyances, leur donne les "qualités intellectuelles et morales," attribuant à Zeus la majesté, la puissance, la domination, à **Hermès** l'éloquence, à **Athéné** la sagesse, à **Thétis** la persuasion...

c) Hommes, les dieux reçoivent d'eux leurs "armes" pour la défense ou l'attaque. Zeus leur est redevable de l'"égide" ou bouclier, comme d'autres portent un "casque" guerrier. Les dieux ne sont point invulnérables, ni exempts d'infirmités.

d) Leurs "passions" sont celles des mortels: ressentiments et soif de vengeance (4, 35) férocité (2, 597): ruse et mensonge (2, 5; 14, 198); méfiances réciproques, désobéissance aux ordres de Zeus (15, 36, 204).

4. **Les dieux sont des Grecs** des temps héroïques — dans les actes de la vie privée et publique.

a) **Dans la vie publique**, la ressemblance est identique. — 1. "Même origine du pouvoir." Zeus arrive au commandement suprême par la force et la violence, en détrônant son père, qui lui a donné l'exemple. — A cette époque, le droit chez les Grecs n'est qu'un mot: c'est le règne de la force. — 2. "Même organisation sociale." Zeus est le chef, le roi, le Père des dieux et des hommes; c'est l'Agamemnon du ciel. Un partage a lieu entre lui et ses frères: Poséidon règne sur la mer, Hadès commande aux enfers. — La même autorité secondaire et partielle s'exerce chez les rois, soumis au chef suprême de l'expédition... Le "peuple" n'est rien en Grèce; de même dans l'Olympe, on se désintéresse des divinités inférieures qui peuplent les eaux, les forêts, les montagnes. — 3. "Même tendance unitaire." Dans la même armée, il y a fusion entre les chefs et les divers peuples: dans l'Olympe, le caractère local des dieux — grecs ou troyens — disparaît; tous délibèrent ensemble là-haut.

b) **Dans la vie privée**, même ressemblance. — 1. Dans les demeures olympiennes, il y a des appartements, des logis à part, com-

me chacun des chefs de l'armée vit sous sa tente. C'est là que les immortels se livrent au sommeil — que les déesses font leur toilette, leurs ablutions, se parfument et frisent leur chevelure (2, 170). Au livre 14, le poète peint Hérès, mettant son manteau, la ceinture, l'agraphe, les pendants d'oreille, le voile, les sandales : est-ce une déesse ou une élégante de Chios ou de Samos?... Là, les déesses se livrent aux "travaux" de la navette (1, 178), les dieux aux "festins interminables, tout comme les héros qui mangent et boivent (1, 579). Le nectar et l'ambrosie n'excluent point le charme de la lyre et des chants poétiques (1, 602). — 2. Dans leurs relations de famille : discordes intestines, querelles de ménage, scènes de jalousie, avarice et mensonge, inavouables passions et honteuses voluptés, sanglantes injures et insultes réciproques : tel est le tableau de la société des dieux reproduisant celle du peuple grec.

Concluons que le poète, en voulant peindre le ciel et la terre, aurait dû peindre des hommes ici et des dieux là-haut. Il a fait une scène identique.

5. **Emploi ou valeur artistique de ce merveilleux.** — L'intervention des dieux jette un reflet incomparable de poésie sur la *peinture des scènes de la nature*. Ainsi au lieu de nommer la peste, Homère montre Apollon, faisant siffler ses flèches, son arc d'argent rendant un son terrible, et les hommes tombent frappés par la peste" (1, 10...). Voyez Poséidon sur son char (13, 27)... — De plus, c'est l'action de la divinité sur l'âme des héros. Constamment les dieux et les déesses parlant aux guerriers : "Courage, Diomède ; assaillons les Troyens..."

(A suivre.)

#### EMPRUNTS DU FRANCAIS AU GREC.

#### II. — Mots composés.

##### I. ADVERBES.

- A. — *a* appelé *a* privatif, abrégé de *an* (devant une voyelle). — en latin *in*, — en français *in* (inintelligent). Il marque la négation, dans ces trois langues.
1. **Acéphales** (*Képhalè*, tête) : adj. : qui n'a pas de tête, qui n'a qu'une bouche sans renflement, comme les huîtres, les moules.
  2. **Achromatique** (*chrôma* : couleur), adj. : qui laisse voir les objets sous les couleurs diverses : "des verres —"
  3. **Amarante** (*maraiño* : faner, flétrir) : fleur d'automne, d'un rouge pourpre velouté, qui était chez les anciens le symbole de l'immortalité et que l'on consacrait aux morts.
  4. **Améthyste** (*méthuos* : vin doux) d'où l'adj. *améthustos* qui préserve de l'ivresse — s. f. : plante dont les fleurs, de couleur bleu violet, répandent une odeur suave, à laquelle on attribuait la propriété de préserver de l'ivresse ; — puis, pierre précieuse, de même couleur, nommée aussi "pierre d'évêque".

5. **Amnésie** (*mnésis*, souvenir), perte totale ou diminution notable de la mémoire.
- Amnistie** (*amnestia*, oubli), acte du pouvoir souverain, qui efface toute une catégorie de crimes, délits... — Ne pas confondre avec **grâce**. Amnistier, ce n'est pas pardonner, mais c'est oublier.
6. **Anarchie** (*archè*, commandement, gouvernement) : absence de gouvernement, d'autorité dans un État ; désordre.
7. **Anémie** (*aïma* ; sang), appauvrissement du sang.
8. **Anesthésie** (*aïsthésis*, insensibilité générale ou partielle, produit par une maladie, le froid, l'éther, le chloroforme, la cocaïne...)
9. **Anodin** (*oduné*, douleur) : qui ne produit pas la douleur, qui est inoffensif : "remède anodin ; critique anodine."
10. **Anomalie** (*omalos*, régulier) : état de ce qui est irrégulier. —  
**Anormal** (*norma*, règle) : qui s'écarte de la règle, qui n'est pas conforme à la loi de son espèce.
11. **Anonyme** (*onuma*, nom) : sans nom : "auteur —", qui ne fait pas connaître son nom ; "lettre—", non signée ; "société—", dont les membres n'engagent que leur mise de fonds, sans donner leurs noms.
12. **Apathie** (*pathos*, passion) : insensibilité que rien n'émeut ; — indolence physique, indifférence à tout.
13. **Aphonie** (*phônè*, voix) : privation de l'usage de la voix.
14. **Asphyxie** (*sphuxis*, mouvement du pouls, pulsation) : "qui manque de pouls", suspension des fonctions vitales, par l'arrêt de la respiration ; état de mort apparente ou imminente. Elle se produit par submersion, strangulation, absorption de gaz impropres.
15. **Asthénie** (*sthénos*, vigueur) : manque de forces, affaiblissement des fonctions, d'où **neurasthénie** (*neuron*, nerf) : asthénie qui succède aux surexcitations nerveuses.
16. **Astigmatisme** (*stigma*, piqûre, point) : d'où **stigmat** : défaut de la vue, venant de ce que les divers méridiens de la cornée n'ont pas la même courbure, et ainsi, les rayons correspondants n'ont pas leur foyer en un même point de la rétine.

(A suivre.)

## ART. V. — LITTÉRATURE CANADIENNE.

### I. PÉRIODE. — SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE.

#### ART. I. — Les auteurs de Mémoires.

En France la prose s'inaugure—du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle,—par les Chroniques, par les récits de conquête ou de voyage, par des confidences personnelles ou des "Mémoires." L'on connaît l'œuvre de Villehardouin, de Joinville, de Froissart, de Commines.

Dans la Nouvelle-France, les débuts littéraires appellent une similitude analogue; et il n'est permis à aucun esprit cultivé, au Canada, de se désintéresser de ces premières œuvres, si modestes soient elles. De l'époque initiale de la colonisation, il nous reste des Chroniques, des "discours de voyages," des relations authentiques et de grand intérêt. Il nous reste des *Mémoires* ou récits d'événements qui se sont déroulés sous les yeux d'un écrivain, ou dont il a pris connaissance de la part de témoins oculaires, ou auxquels il a pris une part active et personnelle.

Ce n'est point encore l'histoire ample et raisonnée; mais c'est les éléments qui lui servent, les documents qui l'alimentent, la vérité qui en fait la beauté, la force et la gloire. Il convient donc de faire connaître ces œuvres, afin de les goûter et de les apprécier selon leur valeur.

#### § I. — JACQUES CARTIER.

Le premier auteur de *Mémoires* qu'il faut saluer avec joie et gratitude, c'est le découvreur du Canada, le malouin J. Cartier: il fut le premier au péril, il doit l'être à l'honneur.

##### I. — BIOGRAPHIE.

La biographie du célèbre marin a été esquissée l'an dernier — janvier 1905. — ici même. Nous y renvoyons le lecteur.

##### II. — ŒUVRE OU MÉMOIRES.

A. **Bibliographie.** — Il est hors de doute que Cartier a écrit lui-même le récit de ses longues pérégrinations. Ses manuscrits, toutefois, que des compagnons de route copièrent en les paraphrasant avec des détails personnels, ne furent pas publiés d'abord en France.

En 1556, parut, en *italien*, collection Ramusio, la première édition du "Voyage de J. Cartier."

En 1582, parut, en *anglais*, éditée par Hakluyt, une autre relation, qui diffère de la précédente.

En 1598, un libraire de Rouen, Raphaël Petit-Val, publia une version de l'édition en italien: "Discours du voyage..."

En 1867, M. Michelant et M. Ramé ont publié, librairie Tross, à Paris, une relation originale du "premier voyage," copie d'un manuscrit (Biblioth. nationale) qui se compose de 17 feuillets et porte comme suscription: "*Voyage de Jacques Cartier.*" Nous en donnons l'analyse.

##### I. — Le fond.

1. Départ de Saint-Malo, 20 avril 1534: deux navires et 61 matelots. Heureuse navigation. A Terre-Neuve, le 10 mai.

2. Ile aux Oiseaux; "Godets et margaux"; l'ours blanc. Description, chasse. Séjour à Carpunt.



3. Description, Cap Rasé, Cap Degrad. Ile Sainte-Catherine (fête de la sainte).
4. Blanc-Sablon ; ile de Brest ; port des flottes.
5. Les flottes, nommées "Toutes îles" (les Îles de la Madeleine). Ports "St-Antoine, St-Servan, Jacques-Cartier."
6. Coutumes et habillements des sauvages.
7. Le 13 juin : "Cap double, Cap pointu, Cap royal. . .
8. Du 18-25 : chasse et pêche. Ile "Saint-Jean" Baptiste (Prince-Edouard).
9. Cap Dauphin, Cap d'Orléans, détroit Saint-Pierre ; ile d'Alezay.
10. Du 2 au 8 juillet : Fleuve des Barques, Cap des Sauvages ; le sol et le climat.
11. Golfe et baie des Chaleurs.
12. Le 23 juillet : érection d'une croix de 30 pieds.
13. Le cap Saint-Louis et de Montmorency.
14. Délibération de l'équipage : projet de retour en Europe.
15. Départ, 15 août ; arrivée à Saint-Malo, 5 septembre.

## II. — La forme.

Comme tous les auteurs de Mémoires, Cartier révèle un merveilleux talent d'observation, un bon sens, une nature mâle, droite, compatissante et charitable.

a) En quelques traits il dessine un *croquis*, une *aquarelle*, comme il sait à son gré allonger une *description* pleine de grâce et de fraîcheur. Citons ; et que le lecteur juge lui-même de la simplicité naïve et de l'ingénuité sobre de l'écrivain.

N° 11.— Leur pays est en chaleur plus tempérée que la terre d'Espagne, et la plus belle qu'il soit possible de voir, et aussi unie qu'un étang. Et il n'y a ici petit lieu, vide de bois et fûts sur sable, qui ne soit plein de blé sauvage, qui a l'épi comme seigle et le grain comme avoine et pois, aussi épais comme si on les avait semés et labourés ; groseilliers blancs et rouges, fraises, framboises et roses rouges, et autres herbes de bonne et grande odeur. Pareillement il y a force belles prairies et bonnes herbes et étangs où il y a force saumons.

N° 2.— Nos deux navires abordent à la dite "Ile aux Oiseaux". . . Une partie de ceux-ci sont comme des oies, noirs et blancs, et ont le bec comme un corbin, et sont toujours en la mer, sans jamais pouvoir voler en l'air, par ce que ils ont petites ailes, comme la moitié d'une ; de quoi ils volent aussi fort dedans la mer, comme les autres font en l'air ; et sont si gras que c'est chose merveilleuse. . .

Et néanmoins que la dite Ile soit à 14 lieues de terre, les ours y passent à nage pour y manger des oiseaux, desquels ours nos gens en trouvèrent un, grand comme une vache, aussi blanc comme un cigne, qui sauta en la mer devant eux. Et le lendemain qui est le jour de la Pentecôte, en faisant notre route vers la terre, trouvâmes le dit ours, environ mi chemin, qui allait à terre aussi fort que nous faisons à la voile ; et nous, l'ayant aperçu, lui baillâmes la chasse du haut de nos barques et le primes à force : la chair duquel était aussi bonne à manger comme d'une génisse de deux ans.

b) Voulez-vous un *portrait*, vivant, sensible, en relief et pour ainsi dire coloré en tons simples et naturels? Examinez la façon dont il nous met sous les yeux les personnages qu'il veut peindre.

N° 4. — Il y a des gens à la dite terre (au Blanc Sablon), qui sont assez de belle corpulence, mais ils sont effarables et sauvages. Ils ont leurs cheveux liés sur leurs têtes en façon de poignée de foin torse et un clou passé au milieu ou autre chose, et y attachent aucunes plumes des oiseaux.

Ils se vêtent de peaux de bêtes, tant hommes que femmes ; mais les femmes sont plus closes et serrées en leurs dites peaux et ceintes par le corps. Ils se peignent de certaines couleurs tannées.

Ils ont des barques en quoi ils vont par la mer, qui sont faites d'écorce de bois de bouf (eau), de quoi ils pêchent force loups marins...

Est-il rien qui soit plus précis, plus expressif, plus tangibles au lecteur, si l'on osait le dire ainsi? En plusieurs endroits du "Premier voyage," la description et la photographie, malgré la brièveté du récit, se prolongent en une sorte de paysage à perspective admirable.

c) La *narration* domine évidemment : Cartier note les faits aussi aisément qu'il se plaît à peindre les lieux. Tantôt c'est en deux ou trois lignes, tantôt en un paragraphe ou en deux ou trois pages qu'il relate un incident léger, un événement plus important.

Voici de quelle manière il raconte un fait, connu de tous, et que l'on cite encore couramment aujourd'hui.

N° 12. — Le 23 juillet, nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut, qui fut fait devant plusieurs sauvages, sur la pointe du dit hâvre (*Baie de Gaspé*) ; sous le croisillon de laquelle nous mîmes un écusson en bosse à trois fleurs de lys, et dessus un écritaux en bois, en grande et grosse lettre de forme où il y avait : **Vive le Roi de France!** Et cette croix plantâmes sur la dite pointe devant eux, lesquels la regardèrent faire et planter. Et après qu'elle fut élevée en l'air, nous mîmes tous à genoux, les mains jointes, en l'adorant devant eux et leur fîmes signe, regardant et leur montrant le ciel, que par elle était notre Rédemption ; de quoi ils firent plusieurs adorations, en tournant et regardant cette croix.

A plusieurs reprises, Cartier parle des indigènes, de leur frayeurs d'abord, de leur timidité, de leur hardiesse ensuite, des échanges d'objets entre eux et les explorateurs, de la vive allégresse traduite par des exclamations, des hourras et des danses, et le reste. On sent à le lire que le récit est véridique, pris sur place, en présence de ces *Micmacs* au naturel calme et si humain.

d) Il pansème son récit et ses descriptions de *réflexions morales et religieuses*. Trois fois il mentionne qu'on a célébré la sainte messe ou à bord ou à terre.

L'espace nous manque pour de longs extraits. Qu'il suffise de quelques citations, comme celle-ci :

— Et le jour de saint Barnabé, après la messe ouïe, nous allâmes sur nos barques (*navires*)...

— A Blanc Sablon, il n'y a que de la mousse et de petit bois avorté ; mais, j'estime mieux que autrement que c'est la terre que Dieu donna à Caïn.

— Et ce jour il fit brumes et mauvais temps et ne pûmes approcher de la dite terre ; et pour ce que c'était le jour de Monseigneur saint Jean (24 juin), nommâmes le cap Saint-Jean.

Voici la réflexion que fait Cartier, après qu'il a constaté qu'il y a des "étangs où il y a force saumons":

— J'estime que autrement que les sauvages seraient gens faciles à convertir à notre sainte foi... Nous nommâmes la dite baie, la Baie de Chaleur.

Il faut se borner à regret. Nous croyons avoir suffisamment établi que le capitaine Cartier, en dépit d'une culture littéraire dont nous sommes si fiers ou si envieux, a manifesté dans son premier récit de quelle étoffe était faite son âme de Breton. Le lecteur en jugera personnellement par les extraits qui précèdent.

(A suivre.)

## N° IV.—NOTIONS DE PHILOSOPHIE.

### L'Intelligence.

1. Outre la fonction d'**acquisition**, par la perception extérieure des sens et par la conscience psychologique; outre la fonction de **conservation** par la mémoire, par l'imagination et par l'association des idées — toutes choses que nous avons étudiées jusqu'ici — il reste la fonction d'**élaboration** de la connaissance, laquelle s'opère par "l'attention, l'abstraction, la généralisation, la comparaison, le jugement et le raisonnement," — que nous voulons étudier successivement.

#### § I. — L'ATTENTION.

1. **Nature et définition.** — C'est une opération intellectuelle qui consiste à fixer l'esprit sur un objet à l'exclusion des autres. — Ainsi, "voir, entendre, toucher, sentir" expriment les actes spontanés de nos sens, tandis que "regarder, écouter, palper, flairer, déguster" en expriment les actes attentifs. Les premiers ne donnent que des perceptions confuses, les seconds nous fournissent une connaissance claire et nette.

2. **Modes.** — Il y en a deux : l'attention "spontanée" et la "réfléchie." — La *première*, qui n'est point accompagnée de volonté, embrasse nécessairement tous les actes mentaux de l'homme et s'observe même chez l'animal. Elle n'est, en réalité, que la réaction instinctive et fatale de l'esprit à la suite d'une impression vive et soudaine : ex. : une détonation retentit subite : malgré nous, nous prêtons l'oreille.

A cette forme inférieure de l'attention se rapportent — notez bien ceci — la "distinctio", l'abstraction, la préoccupation" de l'es-

prît, et certains phénomènes plus caractérisés, tels que la "stupéfaction, l'obsession, la fascination."

La *seconde* est un retour ou un repliement de l'âme sur elle-même et sur ses phénomènes. Elle est toujours l'effet d'un acte volontaire, propre à l'homme, jamais à l'animal.

L'appliquez-vous à quelque objet extérieur, c'est l'"observation" ou attention au dehors; aux idées et aux phénomènes de conscience, c'est la "réflexion" ou attention au dedans. — Si la réflexion se prolonge, c'est la "méditation"; si l'observation est intense et absorbante, c'est la "contemplation."

Donc, tout acte vraiment attentif suppose un double élément et le concours de deux facultés: un acte de l'"intelligence" qui connaît, un acte de la "volonté" qui applique délibérément à son objet l'une de nos facultés de connaissance.

3. **Importance et rôle.** — Plusieurs métaphores nous les ferons comprendre. L'attention joue le rôle de la *loupe*: en isolant l'objet, elle le grossit; — de *scalpel*: en isolant l'objet, elle rend chaque détail plus net, plus précis, et facilite d'autant mieux sa connaissance; — de *burin*: en isolant l'objet, elle grave bien avant dans notre mémoire sa représentation et son souvenir. Elle est; a-t-on dit, "la prière que l'âme adresse à la vérité," puisque, par elle, l'esprit est comme aux aguets, observant, appelant le vrai de toutes parts.

Il est dès lors facile d'en établir l'importance dans notre vie intellectuelle — et dans la vie morale... Et l'on peut conclure avec Bossuet que "c'est l'attention qui rend les hommes graves, sérieux, prudents, capables des plus grandes affaires et des plus hautes spéculations."

4. **Moyen de la développer.** — Voici des conseils de *pédagogie* et de formation de l'esprit.

a) L'attention, c'est la volonté appliquant l'intelligence à son objet. Est-il rien qui soit plus en notre pouvoir? Si l'attention devient inquiète et préoccupée, nous pouvons la ramener de force, et ne pas lui permettre de longues absences.

b) Le moyen direct de favoriser l'attention — de prévenir les divagations de l'esprit, la distraction — c'est de nous pénétrer de l'importance des choses qui nous occupent, afin d'y prendre un vif intérêt.

c) C'est une loi que toute faculté se développe par l'exercice et s'atrophie dans l'inaction: par suite, nul ne saurait accroître sa puissance d'attention, s'il ne résiste aux caprices de l'esprit et ne maintient son attention sur ce qui le mérite.

5. **Obstacles à l'attention.** — Les énumérer, c'est dévoiler les sources de la distraction.

a) La "légèreté naturelle" est une difficulté générale de s'appliquer à quelque chose, et fait que l'esprit passe, sans s'y arrêter, d'un objet à un autre.

b) La "préoccupation" est l'état d'un esprit absorbé par quelque pensée étrangère, qui le rend incapable de s'appliquer à son objet.

c) Les "sensations trop vives," le bruit, le mouvement, les spectacles variés, la douleur surtout, sont les sources habituelles de la distraction — comme les contraires le sont de la réflexion.

d) Mentionnons enfin la "fatigue" résultant d'un long travail intellectuel. D'où le besoin de sommeil et de relâche, de récréation.

Outres ces obstacles *passagers*, il en est de *permanents* qui constituent les vraies maladies de l'attention.

1. L'"idiotisme" ou stupidité naturelle, sorte d'anémie du cerveau et du système nerveux, d'où résulte l'impuissance quasi absolue de prêter attention.

2. La "manomanie" ou l'état d'un esprit obsédé par une idée au point d'être fermé à tout ce qui ne s'y rapporte pas.

3. La "démence" ou la folie, état d'un esprit traversé par un tel tourbillon d'idées et d'images incohérentes, qu'il ne peut fixer sur rien son attention.

## ART. VI.—LA BRUYÈRE.

(Résumé des leçons publiques de M. LeBel.)

Honnête homme dans toute la force du terme, voilà ce qu'était La Bruyère. Le peu que l'on sait sur sa vie privée lui fait honneur. Nature juste droite, franche, caractère fortement trempé il joignait les qualités du cœur et celles de l'esprit. On voit à travers son livre un homme de principes. Le plus grand éloge qu'on puisse lui faire est l'obscurité même de sa vie. Il vécut dans la maison d'un prince, mais ne se mêlant ni aux intrigues ni aux plaisirs des grands. Observer la conduite, scruter les intentions, étudier les actions des hommes était son affaire. Le livre où il a peint le XVII<sup>e</sup> siècle est d'une autorité d'autant plus grande que l'écrivain était moins intéressé. Rien n'a pu l'influencer. Réaliser un profit n'était pas son but. L'amitié des grands lui était indifférente; il se souciait fort peu de la faveur populaire. Aussi trouve-t-on dans La Bruyère, l'impartialité, la vérité, une peinture exacte dans ses moindres détails.

\* \* \*

I. **Le satirique.** — La Bruyère est satirique depuis la première ligne de son livre jusqu'à la dernière. Tantôt fine et délicate, tantôt mordante et amère, cette satire est le plus souvent énergique et pleine de feu. Le bon sens et la justesse des principes de l'écrivain le fait s'indigner contre les défauts, les travers, la conduite hypocrite, les sentiments simulés de ceux qu'il observe.

La satire de La Bruyère est personnelle. Il vise toujours un individu qu'il a sous les yeux. Souvent il élargit sa peinture mais

pas toujours assez pour la rendre générale et pour empêcher de reconnaître le modèle. En cela il diffère de Molière, de La Fontaine, de La Rochefoucauld, qui ont peint l'homme de tous les temps. La Bruyère a esquissé le bourgeois, l'homme de robe, le financier, le courtisan du siècle de Louis XIV. Ce n'est pas à tort que l'on a placés des noms propres au bas de ses portraits. Il se distingue de Molière en ce qu'il s'attache aux moindres détails. Molière peint à larges traits : ses fresques doivent être vues de loin. L'auteur des "Caractères" fait un travail qui veut être vu de près. Aussi la touche est-elle soignée non moins dans les plus minutieux détails que dans les grandes lignes.

**II. Le moraliste.** — La Bruyère mérite bien ce titre. Plutôt remarquable par la sagacité que par la profondeur, sa morale est supérieure à celle d'autres grands moralistes. Pascal et La Rochefoucauld ont poussé trop au noir l'étude du cœur humain ; leur moralisme n'a rien de consolant, et tout compte fait l'homme vaut mieux qu'ils ne le prétendent. La Bruyère n'a vu que les dehors ; sa morale est moins sévère, étant plus superficielle. C'est en cela que réside, si on peut le dire, sa supériorité. La morale de Pascal, de La Rochefoucauld est un peu décourageante, car elle ne saurait convenir qu'aux hommes parfaits, dont le nombre est si restreint ! mieux vaut une morale plus transigeante. Allons donc ! nous sommes hommes ; donnez-nous une morale humaine. C'est ce que pensait La Bruyère ; ne pensait-il pas juste ?

**III. Le philosophe.** — La Bruyère est-il philosophe ? Nul doute qu'il y a de la philosophie dans les "Caractères." Le dernier chapitre celui des "Esprits forts" est une thèse dont la forme élégante, riche, variée ne sert qu'à mettre en relief de solides arguments contre le scepticisme, l'indifférence, l'athéisme doctrinaire ou pratique. Mais, tout en voyant de la philosophie dans l'œuvre, plusieurs critiques de mérite s'obstinent à vouloir n'en pas trouver dans l'auteur. Pour appuyer leur opinion ils allèguent que La Bruyère n'a rien trouvé de neuf, que sa théorie est celle de Pascal, de Bossuet. Selon ces messieurs, si quelqu'un a pensé d'une telle manière et si vous pensez comme lui, vous n'êtes pas philosophe. Quelle absurdité ! C'est soutenir que pour être philosophe, un homme doit penser autrement que les autres. Mais la vérité n'est-elle pas une ? Penser à l'encontre des autres, c'est déraisonner. Si La Bruyère a admis les arguments traditionnels de Descartes, de Bossuet, de Pascal, relatifs à l'existence de Dieu, nous n'avons qu'à l'en féliciter : il est en bonne compagnie. Peut-être consentirait-on à le qualifier de philosophe s'il avait émis quelques théories neuves et fausses, dont le seul mérite serait d'être personnelles.

**IV. L'écrivain.** — On chercherait en vain dans La Bruyère le grand art de la composition. Son œuvre n'est pas une ; il n'y a pas

de fil pour relier les différentes parties et former un tout. Intervertir l'ordre des chapitres ne nuirait en rien à l'ouvrage. On pourrait facilement en retrancher plusieurs sans couper dans le vif. Mais si l'absence de la composition générale fait de La Bruyère un écrivain plutôt secondaire, le soin qu'il donne à la composition partielle, au fini de chaque portrait, à la perfection de la moindre épigramme, et enfin à l'expression de sa pensée le met au premier rang des stylistes.

Nul prosateur n'a manié mieux que lui la langue française. Son style concis et rapide est pittoresque et lumineux; sa pensée jaillit en expressions heureuses; sa phrase est variée, élégante, vive et toujours parfaitement ciselée. On sent parfois que l'écrivain s'est tourmenté pour la mouler; mais le plus souvent elle coule avec aisance, facilité, abandon; pour être mainte fois recherchée, travaillée, jamais cependant elle ne manque de grâce. La Bruyère excelle dans la peinture du détail. Il se caractérise par l'énergie, la couleur, la finesse, le mouvement; par l'imprévu du tour, par sa manière habile de tirer les conclusions. Il semble réunir tous les genres d'esprits. Tour à tour noble et familier, éloquent et railleur, fin et profond, amer et gai, mordant et malin, sérieux et enjoué, il change de ton, d'allure, de sentiment, avec une merveilleuse facilité. Souvent par d'ingénieuses reticences, il laisse au lecteur le plaisir de deviner sa pensée. C'est là l'un des charmes de ses écrits.

\* \* \*

En résumé, La Bruyère c'est le type de l'honnête homme. Son livre les "Caractères" est un chef-d'œuvre. Ce n'est pas à dire qu'il soit exempt de défauts: il n'est pas à l'abri de la préciosité; quelques négligences, quelques constructions obscures se montrent çà et là, parfois une exagération dans l'image, un léger abus dans l'emploi des comparaisons. Mais ces fautes sont rares et bien minimes.

Satirique, moraliste, philosophe, La Bruyère est encore un maître écrivain. Il tient au XVII<sup>e</sup> siècle parce que la raison est sa faculté maîtresse; il annonce le XVIII<sup>e</sup> siècle par sa phrase analytique, son style haché; il plaît au XIX<sup>e</sup> siècle par son goût du pittoresque, par l'importance qu'il donne au détail, par son amour du document. La Bruyère, grâce à la richesse de ses procédés, est le maître le plus agréable et plus utile pour quiconque veut acquérir le maniement facile et souple de notre belle langue française.

CH. LECLERC.

## N° V.—RELIGION, MORALE.

## ART. I. — Les Israélites contemporains.

De prévention contre Israël, nous n'en caressons aucune, encore moins d'animosité.

Nous aimons à nous approprier ce langage de Mgr Gay, qui écrivit en 1887 :

— "A cause de l'élection dont Dieu a honoré les fils d'Abraham et de tous le passé de ce peuple, qui est notre ancêtre spirituel, étant d'abord, selon la chair, celui de Jésus et de Marie; à cause aussi de cette infaillible prophétie, qui nous le montre rentrant un jour dans notre Eglise et ne formant avec nous qu'une même société, nous n'estimons pas que, malgré des griefs trop fondés et accumulés, un chrétien ait le droit de parler des Juifs en général sans ménagement et sans respect."

Que la charité réserve ses droits, à merveille! Que la vérité toutefois honore les siens. Le respect des uns impose le respect des autres.

## I. — Leur nombre.

L'on estime à 8 millions le nombre des Israélites répandus sur la surface du globe : France et colonies, 75,000; — Italie, 50,000; — Autriche et Hongrie, 1,200,000; — Pologne, 500,000; — Allemagne, 700,000; — Russie, 3,200,000; — Roumanie, 500,000; — les autres parties du monde, et surtout l'Orient, 1,200,000.

Le Canada les accueille, venant d'ailleurs; ils y sont déjà puissants, disséminés de l'Atlantique au Pacifique. En quel nombre? Nous dirions volontiers 30,000, en dehors de toute statistique officielle et sûre.

## II. — Leur émancipation.

En fait, jusqu'en 1789, l'Israélite n'a aucun droit civique. On le tolère, il vit à côté; c'est un étranger installé à domicile. C'est une petite nation campée sur un sol qui n'est pas le sien; c'est un petit Etat dans un grand Etat.

Du 24 décembre 1789 au 27 septembre 1791, quatorze instances se font, auprès de l'Assemblée Constituante, pour la mettre en demeure de se prononcer sur l'émancipation d'Israël; elles reçoivent



autant de refus catégoriques de sa part. Toutefois, sous la pression de la Commune démagogique de Paris, l'Assemblée signe le décret d'émancipation, le 27 septembre 1791, et elle se dissout le 30, trois jours après.

C'est une ère nouvelle pour les Israélites, et en France, et dans le monde civilisé. Napoléon I, en 1806 et 1807, leur fait signer une réponse au douze articles d'un questionnaire sur le mariage, le divorce, l'usure, le service militaire... La loi de Moïse se met, tout de suite, en parfait accord avec le code de Napoléon; la patrie n'aura point de plus fidèles et plus dévoués serviteurs. Bien plus, Napoléon constitue la Synagogue en une église officielle, rétribuée par l'Etat, ayant les mêmes privilèges: le rabbin prend rang à côté de l'évêque. Il accorde même au delà de ce que l'on attendait. L'émancipation était réalisée et accomplie.

### III. — Leurs conquêtes.

Voilà donc Israël devenu citoyen, comme les autres. Peu à peu les autres Etats de l'Europe l'accueillent à bras ouverts, et il n'y a, aujourd'hui, de restrictions qu'en Russie, en Roumanie, en Espagne, au Portugal.

Admis et assis au foyer des nations, l'Israélite y occupe une place et y exerce une influence prépondérante et très étendue.

La vérité est que l'Israélite a d'abord conquis **la finance**, c'est-à-dire la haute banque: voilà son fief et son patrimoine incontesté. Ainsi, la famille Rothschild compte quatre branches: Londres, Paris, Francfort, Vienne. Elle a été anobli par les gouvernements: la *baronie*. Cette dynastie financière, en effet, a pour monopole de prêter aux Etats leurs emprunts nécessaires, d'administrer les banques nationales, les grandes sociétés de crédit: en cela, elle ne suppose aucun rival.

A l'ombre des Rothschild, ont surgi, favorisées par eux, de nombreuses et puissantes maisons de banque, appartenant à leurs correligionnaires: elles sont connues en Europe, parce qu'elles dominent le marché financier. Ce sont: à Vienne, les Oppenheim; à Hambourg, le Hambro; à Amsterdam, le Lipmann et le Rosenthal; à Paris, les Hirsch, les Erlanger, les Camondo, les Reinach; à Anvers, les Bischoffsheim et les Cahen; à Trieste, les Murpugo; à Saint-Petersbourg, les Gunsbergs; à Berlin, la Reichsbank... Toutes ces maisons — les noms communs sont devenus noms propres allemands — sont d'origine germanique... Nous y reviendrons, d'ailleurs. Enumérons rapidement leurs autres conquêtes: nous les analyserons ensuite plus longuement.

En rois de la finance, les Israélites tiennent la Bourse; et toutes les Bourses de l'univers; par le journalisme, ils tiennent et font l'o-

pinion; par la politique, ministres et députés (Disraeli, Crémieux, Léon Say...), ils imposent aux nations des lois religieuses, fiscales, morales (le divorce par Naquet); par l'administration civile et judiciaire, ils sont préfets et magistrats présidents de cours et ambassadeurs; par la vie militaire, ils deviennent généraux, membres des conseils de guerre, officiers supérieurs; par le commerce, ils accaparent le pétrole, le cuivre, le fer, le papier, la laine, la soie, le blé, les denrées coloniales, et surtout les chemins de fer; par l'enseignement, ils sont dans l'Université, les facultés, les conseils supérieurs, les hautes chaires des lettres et des sciences; par les syndicats, ils atteignent les rivaux, rendent leurs entreprises précaires, et la propriété foncière à leur merci; par les sociétés secrètes, ils propagent leur Talmud et sa doctrine, connue d'eux seuls et aux antipodes des autres cultes; par leurs écrits, ils propagent leurs idées au théâtre, dans les romans, en philosophie et dans toutes les formes de la littérature; par leur usure ou prêt à un intérêt exorbitant, ils dépossèdent l'ouvrier, le commerçant, le cultivateur, l'industriel; par les courses et les spectacles, ils accroissent leur numéraire, et l'on connaît les grands prix des Ephrussi, le luxe des Rachel et des Sarah, des Dreyfus et des Mendès; par la télégraphie, ils enlacent le globe — et ce globe, dit le Talmud, est à eux et ne saurait être à nul autre.

(A suivre.)

## ART. II. — Les romans condamnés.

### I. Ceux qui sont condamnés par l'Eglise (*Index*).

1. **Balsac** (Honoré de) (1799-1850) a laissé 97 ouvrages, — dont les suivants ont été nommément condamnés par l'Eglise (16 septembre 1841; 28 janvier 1842; 5 avril 1842; 20 juin 1864):

1. Le lis dans la vallée. — 2. Physiologie du mariage. — 3. Le livre mystique. — 4. Les cent contes drôlatiques. — 5. Nouveaux contes philosophiques. — 6. Contes bruns. — 7. L'Israélite. — 8. L'excommunié. — 9. Un grand homme de province à Paris. 10. Berthe la repentie. — 11. Jane la Pâle. — 12. Le vicaire des Ardennes. — 13. La femme supérieure. — 14. La maison Nucingen. — 15. La torpille. 16. Le Père Goriot. — 17. Histoire des treize. — 18. La duchesse de Langeais. — 19. La fille aux yeux d'or. — 20. Splendeurs et misères. 21. Esther heureuse.

En dehors de ceux qui suivent — "tous les autres" ouvrages sont encore mauvais, impurs, défendus. — Mais ceux que nous indiquons ici ne peuvent être lus, sans danger, que par des esprits raisonnables, un peu mûrs et chrétiens. Ce sont :

1. César Biroteau (drame commercial). — 2. La recherche de l'absolu (l'alchimiste qui tente de tout transformer en or). — 3. Le médecin de campagne

(résumé des doctrines assez saugrenues de Balsac). — 4. Le curé du village. — 5. L'illustre Gaudissart (le commis-voyageur). — 6. Eugénie Grandet (pittoresque et vivant tableau des mœurs mesquines des petites villes). — Ursule Mirouet (même idée). — 8. Les Chouans (roman breton, avec intrigue d'amour). — 9. La vendetta (d'un dramatique achevé). — 10. Le cousin Pons (collectionneur d'objets d'art.)

L'on voit que ces *dix volumes* sont les seuls qu'une âme honnête et réfléchie puisse lire de cette "Comédie humaine," titre de l'œuvre mêlée et malsaine de ce pauvre Balsac. Quel dommage qu'il ait dépensé tant de talent, d'encre et de sueurs à des niaiseries qui ne sauveront ni un bon sentiment, ni une vertu chancelante, ni une âme désemparée.

Le mieux, pour connaître Balsac, serait de se borner au volume "Pages choisies," chez Ar. Colin, Paris.

(A suivre.)



## BIBLIOGRAPHIE.

**Le Mysticisme catholique et l'âme de Dante**, par A. LECLÈRE, docteur ès lettres, agrégé à la Faculté des lettres de l'Université de Berne. (1 vol. in-8 de la Collection *Études de Philosophie et de critique religieuse*). Prix : 2 fr. 50 ; franco, 2 fr. 75. Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (VIe).

Dans ce volume, M. A. Leclère cherche à situer Dante parmi les mystiques catholiques, entre lesquels il distingue profondément ceux qui sont antérieurs et ceux qui sont postérieurs à la première Renaissance. Mais à l'examen de la passion amoureuse, de la passion politique et de la passion religieuse de Dante, pleines toutes trois d'un mysticisme qui la classe à la tête de ceux qui tendent vers la " Religion de la beauté," l'auteur prélude par une étude des trois courants auxquels on peut ramener, lui semble-t-il, tout le mysticisme catholique. Ces trois courants sont : le mysticisme radical, dont le type est dans l'Imitation et les Exercices spirituels ; le mysticisme des deux saints François, le seul conforme à la doctrine morale de l'Évangile, qui est analysée d'après les textes ; enfin le mysticisme qui tend à s'évanouir en pur esthétisme. L'ouvrage se termine par une théorie et une appréciation du mysticisme en général. Le souci de nombreuses questions actuellement controversées s'y mêle à la préoccupation de traiter le double sujet du livre d'une manière entièrement objective.

**La Trinité d'en bas**, Conférence d'un haut dignitaire des Loges, par I. BERTRAND. 1 vol. in-12. Prix 2 fr. ; franco 2 fr. 25.

Ce volume est tout à la fois une étude historique et un livre vécu.

La première partie est un résumé rapide de la guerre faite, au XVII<sup>e</sup> siècle, à l'Église par les sociétés secrètes et la secte philosophique, dernière métamorphose du Jansénisme et du Gallicanisme, issus eux-mêmes de la Réforme.

La seconde a un caractère saisissant d'actualité. L'auteur s'est préoccupé d'y relier quelques faits auxquels il fut mêlé, en 1868, et les entretiens qu'il eut alors avec un homme qui connaissait à fond les menées souterraines des sociétés secrètes. Les craintes que de tels entretiens lui faisaient alors concevoir sont devenues les réalités d'aujourd'hui : il est obligé de reconnaître que son interlocuteur d'alors était un prophète bien informé. Aussi croit-il rendre un service précieux en faisant connaître dans leur ensemble ces révélations dont une partie appartient déjà à l'histoire et dont l'autre projette des lueurs singulières sur l'avenir prochain de la France et de la religion chrétienne, du moins dans les projets de la secte.

